



Conseil de quartier

Jeanne d'Arc
Longs Champs - Beaulieu

Compte-Rendu
du lundi 16 octobre 2023

Lieu : MJC Grand Cordel - 18 rue des Plantes

Début de la séance : 18h00

Fin de la séance : 20h00

Animateurs : Cécile PAPILLION (élue de quartier 6) – Bertrand GAUDIN (Directeur de Quartiers Nord-Est)

Co animateurs présents : Anne-Sophie VILLEMUR - Claude LABIT (Habitants)

Intervenants : Laurent HAMON (élu Rennes Métropole aux déchets et à l'économie circulaire) - Pénélope LEROUX et Benoit GUIGUE (service des déchets à Rennes Métropole) et Rémy EZANNO (service assainissement à Rennes Métropole)

Nombre de participants : 25

À l'ordre du jour :

1. Présentation du dispositif de désimperméabilisation des sols chez les propriétaires
2. Évolution des modalités de collecte des déchets verts / actualités 2023-2024
3. Agenda et actualités du quartier

Cécile Papillion, élue du quartier, remercie la MJC pour son accueil, rappelle le rôle et le fonctionnement du conseil de quartier, présente les 2 co-animateurs présents et excuse les absents.

1. Le dispositif de désimperméabilisation des sols chez les propriétaires

Rémy EZANNO, chargé de mission au service assainissement à Rennes Métropole, présente le dispositif de désimperméabilisation sur le territoire de Rennes Métropole : son contexte, les objectifs, les solutions de gestion des eaux à la parcelle, les conditions d'éligibilité, les modalités pour en faire la demande.

POWERPOINT JOINT OU SUR "[PADLET INFOS - ACTUALITES QUARTIERS](#)"

Échanges avec les participants suite à la présentation :

Questions	Réponses
Les copropriétés et les maisons sans jardin peuvent-ils prétendre à ce dispositif ?	Oui les copropriétés et maisons sans jardin peuvent y prétendre (possibilité de végétaliser les toits terrasse par exemple)
Les boulevards comme Vitré et Metz dont les eaux pluviales descendent dans la Vilaine font ils l'objet de désimperméabilisation ?	Pour chaque projet de réhabilitation de voirie, la ville étudie la possibilité de mesures de désimperméabilisation. Au cas par cas, des solutions sont proposées au regard des contraintes techniques et budgétaires.
Quel est le secteur concerné et pourquoi ?	Le secteur concerné sur les Longs Champs est celui où les maisons disposent d'un réseau unitaire (le "tout à l'égout"), généralement des constructions antérieures à 1965 (carte jointe au compte-rendu).
Existe-t-il une base de données ou une cartographie des puits existants sur Rennes Métropole ?	Il n'existe pas de base données répertoriant ces ouvrages. Lorsqu'un contrôle d'assainissement a lieu dans une habitation, les ouvrages ne sont pas comptabilisés/répertoriés dans le contrôle final.
Le raccordement au réseau des eaux pluviales est-il obligatoire lorsqu'il est installé dans une rue ? Si oui qui paye le raccordement ?	Il n'y a pas d'obligation à se raccorder au réseau d'eaux pluviales. Ce réseau est destiné à la collecte des eaux de ruissellement de la rue. Les habitants souhaitant s'y raccorder peuvent en faire la demande auprès du service assainissement. La demande est acceptée ou refusée s'il est jugé que l'eau pluviale peut être gérée d'une autre manière sur la parcelle. Le coût des travaux revient au propriétaire qui en fait la demande. L'article 681 du code civil pose une obligation nette et précise pour chaque propriétaire : les toits de son habitation doivent être établis de manière à ce que les eaux de pluie s'écoulent sur son terrain ou sur la voie publique. La loi précise qu'un propriétaire ne peut les faire verser sur le terrain de son voisin.
Peut-on infiltrer les eaux pluviales vers les anciens puits existants (s'ils ne sont pas bouchés) ?	On ne peut pas faire infiltrer les eaux pluviales via un puit existant, non bouché, sur sa parcelle. Le risque de pollution de la nappe phréatique est trop élevé (risque de santé publique).
Comment faire la demande et obtenir des aides ?	Il est possible de s'inscrire dans le dispositif jusqu'en 2025. Une fois approuvés, les travaux devront être réalisés sous 2 ans.

Contact : r.ezanno@rennesmetropole.fr / assainissement@rennesmetropole.fr

02.30.21.52.49

02.23.62.24.10

2. Évolution des modalités des déchets verts

Laurent HAMON (Vice-président de Rennes Métropole aux déchets à l'économie circulaire), Pénélope LEROUX et Benoit GUIGUE (service des déchets à Rennes Métropole) présentent les nouvelles modalités des déchets verts à compter du 1^{er} janvier 2024.

POWERPOINT JOINT OU "[PADLET INFOS - ACTUALITES QUARTIERS](#)"

Ce qu'il faut retenir :

- ↳ Arrêt de l'apport des tontes en déchèteries et plateformes de végétaux (les branchages continueront d'être acceptés).
- ↳ Arrêt de la collecte des végétaux à domicile en secteur intra-rocade de Rennes Métropole (Rennes, St Jacques, St-Grégoire). Les usagers devront valoriser à la parcelle ou les apporter en déchèterie.
- ↳ Informations : Numéro vert info déchets : 0 800 01 14 31 et le site de Rennes Métropole où vous trouverez toutes infos utiles pour composter, opérations de broyage dans les quartiers ...: [RENNES METROPOLE - DECHETS](#)

3. Infos quartier et agenda

- ⇒ **Faute de temps, l'ensemble de ces informations n'a pu être communiqué lors du Conseil de quartier**
 - Mardi 17/10 (20h00 : Centre Technique Municipal de Baud Chardonnet) : bilan de Mi-mandat de l'équipe municipale (ouvert à tous)
 - Mardi 7/11 (18h00 - Foyer Guillaume d'Achon) : réunion publique sur le projet d'aménagement du carrefour Danton / Vitré
 - Vendredi 24/11 (14h - Centre Socioculturel des Longs Prés) : bal des aînés
 - Vendredi 12/01 (18h - MJC Grand Cordel) : vœux de l'élue de quartier Cécile Papillion (ouvert à tous)
 - 1^{er} semestre 24 (date en cours de calage) : conseil de quartier Spécial aménagement urbain en présence de Marc Hervé, adjoint à l'urbanisme
 - 1^{er} trimestre 24 (date en cours de calage) : ouverture de l'Espace Social Commun Simone Iff (services de la mairie de quartier, centre social, CCAS, CDAS...)

Autre information : la mise en place de la seconde édition du **Budget Participatif des Enfants** en lien avec les acteurs éducatifs du quartier 6. Plus d'informations sur le site de Fabrique Citoyenne [LA FABRIQUE CITOYENNE](#)

- ⇒ **Retrouvez l'actualité des quartiers Nord Est et du conseil de quartier sur l'espace numérique "Padlet - infos et actualités quartiers : "["PADLET INFOS ET ACTUALITES QUARTIERS 5 ET 6"](#)**
- ⇒ **Pour toute question, contactez la Direction de Quartiers Nord Est - DQNE : 02 23 62 19 70 - dqne@ville-rennes.fr**